

Notice Explicative pour la pré-inscription de votre enfant au Multi-accueil « la Marelle »



Nous vous demandons de bien vouloir prendre connaissance du règlement du fonctionnement disponible sur le site avant votre rendez-vous.

Les pré-inscriptions sont enregistrées tout au long de l'année.

Pour les fratries, un dossier pour chaque enfant sera déposé. Seules familles résidentes sur la commune peuvent déposer un dossier. Celui-ci sera étudié lors des commissions d'attribution des places pour la rentrée de septembre.

Ces commissions se déroulent courant 1^{er} semestre de l'année civile. A l'issue, un courrier est adressé à chaque famille.

Pour les demandes d'accueil occasionnel (halte-garderie), les pré-inscriptions sont enregistrées de la même façon.

La pré-inscription est possible seulement si la famille n'est pas en situation d'impayés vis-à-vis de la ville d'Esbly.

La pré-inscription ne garantit pas de place ferme en structure.

Le dossier doit être déposé complet directement auprès de l'accueil de la Mairie. Un rendez-vous vous sera ensuite proposé pour rencontrer la responsable de la structure : **les demandes adressées par mail ou par courrier ne seront pas étudiées.**

Il doit comporter (**attention vous devez effectuer les copies comme indiqué ci-dessous**) :

La fiche de pré-inscription ci-jointe.

Vous devez y porter vos besoins d'accueil en tenant compte de l'amplitude d'ouverture de l'établissement. Le multi-accueil « la Marelle » d'Esbly n'accueille les enfants qu'à compter de 12 mois.

Attention : les renseignements notés valent engagement de votre part (journées, heures).

Un justificatif du lieu de domicile :

○ Copie et original de **facture de moins de 3 mois** (si document issu d'internet, une impression suffit)

- Pour les personnes en cours d'acquisition ou de construction d'un logement, **un justificatif devra être fourni dès l'emménagement sur le territoire. La demande ne sera instruite qu'à réception du document.**

- Pour les personnes hébergées : fournir une attestation sur l'honneur de l'hébergement où figurent le nom de l'hébergeur et des personnes hébergées + copie de la carte d'identité RV de l'hébergeur + justificatif de domicile du demandeur à cette même adresse.

- **Un justificatif de situation professionnelle :**
 - De l'employeur de chaque parent qui travaille ou une fiche de paie (copie et original) : 1 seul exemplaire/parent de moins de 3 mois
 - Pour les étudiants : copie et original de la carte étudiante,
 - Pour les personnes en situation de recherche d'emploi : attestation pôle emploi avec indication du taux journalier de l'indemnité (copie et original). Si document issu d'internet, une impression suffit,
 - Pour les personnes en congé parental : justificatif CAF ou MSA (copie et original).

- **Avis d'imposition :** le dernier en votre possession (copie intégrale et original). Si document issu d'internet, une impression suffit.

- **Attestation de paiement CAF ou MSA :** pour les personnes disposant d'un numéro CAF et percevant des prestations sociales.

- **Un original de l'acte de naissance « copie intégrale »** (à fournir dès l'accouchement pour les naissances à venir).

Si votre enfant est retenu :

Vous serez avisé par courrier, suite à la commission d'attribution et **disposerez de 15 jours pour nous confirmer votre accord par écrit** pour cette réservation de place, faute de quoi la place sera réattribuée à une autre famille et votre dossier sera classée sans suite.

Attention, toute modification de la demande après accord de la commission vaudra refus de place et entraînera le retour du dossier en liste d'attente.

Après votre confirmation, un courrier vous sera adressé vous indiquant la procédure pour finaliser l'entrée de votre enfant.

Vous serez reçu par la Directrice de la structure multi-accueil avec qui vous verrez toutes les modalités pratiques.

Si votre enfant n'est pas retenu :

Vous serez également avisé par courrier et vous aurez la possibilité de maintenir votre préinscription en liste d'attente en cas de désistement ou pour l'année suivante.